

DÉPANNAGES À DOMICILE

SOYEZ VIGILANTS



AVANT



Méfiez-vous des prospectus d'aspect officiel déposés dans les boîtes aux lettres ou chez certains commerçants



Anticipez : contactez votre assureur, votre syndic ou des proches pour obtenir les coordonnées d'un artisan qualifié



Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit

PENDANT



N'acceptez pas de réparations au seul motif qu'elles seront prises en charge par votre assurance



Limitez-vous aux réparations urgentes, prenez le temps de réfléchir aux autres travaux



Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses



Si l'incident a lieu la nuit et qu'il n'y a pas d'urgence à intervenir, prendre une nuit d'hôtel vous coûtera souvent moins cher qu'un dépannage

SI VOUS ÊTES VICTIME



Déposez plainte pour escroquerie au commissariat ou à la brigade de gendarmerie



Ne vous laissez pas intimider par les éventuelles relances pour le paiement des sommes exigées